

PROGRAMME DE FORMATION

La transmission du patrimoine entre vifs à titre gratuit

La transmission fait partie de votre activité quotidienne, donation de numéraire, assurance vie..... Pour vous permettre d'avoir une vue d'ensemble des solutions que vous pouvez soumettre à vos clients nous allons vous faire découvrir ou approfondir les outils juridiques mis à votre disposition.

Date:	PAS DATE
Durée:	1 jour
Type / Prix:	750 €
Objectifs:	• Connaitre les différents types de transmission du patrimoine à titre gratuit. • Maitriser le langage des donations et legs. • Positionner l'assurance-vie lors d'une transmission de patrimoine

Heures réglementaires:	CGPI • IAS/DDA : 7 heures Cette formation valide uniquement les heures indiquées ci-dessus
Format:	Présentiel / Distanciel
Moyen pédagogique:	Classe virtuelle, Exposé et Cas pratique
Public visé:	• CGPI • Experts-comptables • Banquiers conseillers privés • Assureurs • Notaires • Avocats

Programme:

- Les Libéralités
- Les limites
- Le formalisme des donations
- La donation ordinaire
- La donation-partage
- Le legs
- La libéralité graduelle et la libéralité résiduelle
- L'assurance-vie
- Cas pratique

Moyen d'évaluation: Quiz de validation des compétences acquises

Accessibilité aux personnes
en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

